

# **RÉUNION ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-et-un janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'AVORD sous la présidence de Monsieur Pierre-Etienne GOFFINET, pour y délibérer ce qui suit :

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire : 15 janvier 2019

Date d'affichage : 15 janvier 2019

<u>PRÉSENTS</u>: Mesdames, BRÉCHARD, DESIAUME, GOGUÉ, Messieurs AUDEBERT BACHELART (suppléant), BLANCHARD, BOUGRAT, BOUVELLE, DUBOIS, FRÉRARD, GOFFINET, GOUGNOT, GROSJEAN, LECLERC, LEMAIGRE, MARCEL, MAZENOUX, MÉREAU, MOINET, PÉCILE, POIRIER, SARREAU, TUAILLON, WEINGARTEN.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BONTEMPS, DUBIEN, DUCATEAU, FERNANDES, LOISEAU, SARRON, TEYSSIER, Messieurs ACOLAS, BARREAU, CHASSIOT, GINDRE, JAUBERT, MALLERON, MERCIER, RICHARD,

<u>POUVOIRS</u>: M. ACOLAS à Mme GOGUÉ, M. BARREAU à M. MÉREAU, Mme BONTEMPS à Mme DESIAUME, M. CHASSIOT à M. SARREAU, Mme FERNANDES à M. GOFFINET, M. JAUBERT à M. GOUGNOT, Mme SARRON à M. BLANCHARD, Mme TEYSSIER à M. BOUGRAT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. GOUGNOT

#### **ORDRE DU JOUR:**

- Approbation du compte rendu de la réunion du 10 décembre 2018.
- Convention avec la B.G.E Cher et la C.D.C. du Dunois et mise en place d'un chargé de mission « Animation économique ».,
- Point sur le Haut-Débit,
- Tarif S.A.J.S. activités vacances de printemps 2019.
- Questions diverses.

# APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 2018

Le compte rendu de la réunion du 10 décembre 2018 est approuvé.

# CONVENTION AVEC LA B.G.E. CHER ET LA C.D.C. DU DUNOIS ET MISE EN PLACE D'UN CHARGÉ DE MISSION « ANIMATION ÉCONOMIQUE »

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

Considérant que la communauté de communes de La Septaine est compétente dans le domaine du développement économique ;

Considérant que par conséquent, elle doit mettre en œuvre cette compétence sur son territoire en animant et développant une dynamique économique, en créant les conditions favorables au maintien/développement des activités existantes en favorisant l'accueil, en accompagnant à l'émergence de projets, en prospectant les entreprises pour connaître leurs besoins, en anticipant les départs en retraite en identifiant les entreprises concernées, en accompagnant les entrepreneurs et en recherchant des entrepreneurs notamment;

Considérant la convention de partenariat proposée par BGE CHER relative à la création d'un poste de chargé d'affaires-correspondant économique, dédié au développement économique, au maintien et à la dynamisation du tissu économique, au développement d'activités et d'emplois sur, et pour, le territoire communautaire ;

Considérant la possibilité de mutualiser la création de ce poste de chargé d'affairescorrespondant économique avec la communauté de communes du Dunois,

Le conseil communautaire, entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la signature de la convention de partenariat proposée par BGE Cher-la CDC de La Septaine-la CDC du Dunois, de chargé d'affairescorrespondant économique susvisée.
- d'approuver la répartition suivante pour la prise en charge des coûts générés par la création de ce poste :
  - o 50 % à la charge de BGE CHER
  - o 25 % à la charge de la communauté de communes de La Septaine
  - o 25 % à la charge de la communauté de communes du Dunois.
- d'autoriser Monsieur le Président, ou à défaut un de ses Vice-Présidents à signer tout document relatif à cette opération.

Vote à l'unanimité.

## POINT SUR LE HAUT-DÉBIT

Monsieur le Président explique qu'il n'est plus acceptable d'avoir des zones blanches sur notre territoire.

Il faut que les communes fassent des propositions pour que cela avance plus rapidement.

# TARIFS S.A.J.S. ACTIVITÉS VACANCES DE PRINTEMPS 2019

Vu le projet du SAJS, d'emmener les jeunes à l'un des concerts du printemps de Bourges.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire fixe à 20 euros par jeune le montant de la participation des familles pour ce concert.

Vote à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **MSAP**:

Madame DESIAUME souhaite obtenir des informations sur la maison de service au public.

Monsieur le Président indique qu'une partie du bâtiment sera dédié à l'épicerie sociale. Il est également prévu des permanences avec des partenaires institutionnels ainsi que des permanences pour permettre aux habitants d'effectuer des démarches administratives en ligne.

Le bâtiment intégrera une ressourcerie ainsi que des espaces dédiés à l'école de musique de La Septaine.

Monsieur le Président explique qu'il va engager une procédure contre l'APAVE qui a mal expertisé l'amiante.

Une réflexion globale sur la MSAP devra être menée avec les maires ainsi que les secrétaires.

Il peut être envisagé une visite d'une MSAP dans une autre collectivité.

#### PLUi:

Monsieur MARCEL indique qu'il y a de plus en plus de dossiers pour le photovoltaïque au sol. Faut-il y dédier une partie du territoire dans le PLUi ?

Monsieur le Président pense qu'il faudra étudier chaque situation au cas par cas.

Monsieur AUDEBERT s'interroge, vis-à-vis du PLUi. sur le bruit causé par le champ de tir.

Monsieur SARREAU aimerait un état d'avancement du PLUi.

Monsieur le Président informe que des réunions vont avoir lieu prochainement, avec Madame MORELLON (urbaniste).

Une première réunion est fixée le 04 février 2019 à 18h30 à Avord.

Monsieur GROSJEAN informe les conseillers communautaires du Grand Débat qui aura lieu à Baugy le lundi 28 janvier 2019.

Le Président, M. GOFFINET

M. ACOLAS Absent pouvoir à Mme Gogué

M. BARREAU Absent pouvoir à M. Méreau

Mme BONTEMPS Absente pouvoir à Mme Desiaume

M. BOUVELLE

M. CHASSIOT Absent pouvoir à M. Sarreau

Mme DUBIEN Absente

Mme DUCATEAU Absente suppléée par M. Bachelart

M. FRÉRARD

Mme GOGUÉ

M. JAUBERT Absent pouvoir à M. Gougnot

M. LEMAIGRE

Le Secrétaire, M. GOUGNOT

M. AUDEBERT

M. BLANCHARD

M. BOUGRAT

Mme BRÉCHARD

Mme DESIAUME

M. DUBOIS

Mme FERNANDES Absente pouvoir à M. Goffinet

M. GINDRE Absent

M. GROSJEAN

M. LECLER

Mme LOISEAU Absente M. MALLERON Absent

M. MAZENOUX

M. MÉREAU

M. PÉCILE

M. RICHARD Absent

Mme SARRON Absente pouvoir à M. Blanchard

M. TUAILLON

M. BACHELART (suppléant)

M. MARCEL

M. MERCIER Absent

M. MOINET

M. POIRIER

M. SARREAU

Mme TEYSSIER Absente pouvoir à

M. Bougrat

M. WEINGARTEN.